Fiche Matriculaire créée

Nom : Pattud — Prénoms : Joseph — Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 306
Classe de mobilisation : PA

ÉTAT CIVIL.

Né le 2 décembre 1891, à Choisy, canton d'Annecy-Nord, département de Hte-Savoie, résidant à Choisy, canton d'Annecy-Nord, département de Hte-Savoie, profession de cultivateur, fils de Barthélemy et de Laporel Anne, domiciliés à Choisy, canton d'Annecy-Nord, département de Hte-Savoie

Profession en 1937 manœuvre usine électro-chimie — NOMBRE D'ENFANTS 3

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux bleus, nez bouteux moyen, bouche moyenne, menton fuyant moyen, visage long, Taille : 1 m. 78 cent. Taille rectifiée : m. cent.
Marques particulières :
Degré d'instruction générale 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1re partie de la liste en 1912.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 139 de la liste d'Annecy-Nord.
Incorporé au 97e Régt d'Infanterie à compter du 9 Octobre 1912
Arrivé au corps et soldat 2e classe le dit jour N° Mle 3656
Classé dans les Services auxiliaires par décision du Général Commandant la Subdivision de Chambéry sur avis de la commission de réforme de Chambéry du 10 octobre 1914 faux « mauvaise dentition »
Passé au 30e Régt d'Infanterie de 6 décembre 1915.
Détaché à compter du 17 Janvier 1916 à la Société Chimique des Usines du Rhône au Péage de Roussillon. Cf Jour N° 4 Opn 021 du 17 Janv 1916
Passé au 70e Régiment d'Artillerie lourde le 1er Juillet 1917
Mis en la Cie Mle du 22.7.1919 N° 13076
DÉMOBILISÉ LE 16 Juillet 1919
Rejoint le 30e d'Infie
Rentré à Choisy 74e Savoie
Proposé pour une pension temporaire de 20 % par la Commission de réforme de Chambéry du 19 mars 1920, pour séquelles de grippe.
Maintenu service auxiliaire et proposé pour une pension temporaire de 10 % par la Cmn de réforme de Chambéry 22 Août 1923 pour sclérose discrète du sommet
Affecté dans les Réserves au 8/11 Régiment d'Artlie Lourde
Passé au 14e Bataillon Chasseurs d'Artillerie le 1 Octobre 1922
Déjà service auxiliaire et proposé pour une pension définitive de 10 % par la Cmn de réforme d'Annecy du 19 décembre 1923 pour

Hôpitaux

Hôpital temp. 110 Bis Le Péage du 10 au 27 août 1918 réformé
usine Hôpital 110 bis Le Péage du 3 au 10 octobre 1918.
Hôpital des contagieux 107 bis à Vienne du 12 octobre au 21 décembre 1918. Convalescence 30 jours du 21 Janvier 1919. Prolongations de 15 jours du 16 février 1919 rentré au Dépôt le 4 février 1919

Détachés ouvriers : au 17 Janvier 1916 ; du 18 Janvier 1916 au 16 Juillet 1919

CORPS D'AFFECTATION	NUMÉROS au contrôle spécial	NUMÉROS matricule au répertoire
		3656